



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de Presse

## LE TRIBUNAL MODIFIE LA COMPOSITION DE TROIS DE SES CHAMBRES

Le 18 mars 2009, le Tribunal a modifié la composition de trois de ses chambres comme suit :

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries, constituée conformément à l'article 14 du Statut, connaît des différends relatifs à la conservation et à la gestion des ressources biologiques marines, que les parties conviennent de lui soumettre. A la suite de la décision adoptée par le Tribunal le 18 mars 2009, la composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président. Hugo Caminos  
MM. Tullio Treves  
Stanislaw Pawlak  
Shunji Yanai  
James Kateka  
Albert Hoffmann  
Zhiguo Gao,  
Jin-Hyun Paik, membres

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin, constituée conformément à l'article 15, paragraphe 1, du Statut, connaît des différends relatifs à la protection et à la préservation du milieu marin, que les parties conviennent de lui soumettre. A la suite de la décision adoptée par le Tribunal le 18

(à suivre)

A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site Internet : <http://www.tidm.org> et <http://www.itlos.org>

mars 2009, la Chambre se compose de sept juges et sa composition pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président     Jean-Pierre Cot  
MM.            Vincente Marotta Rangel  
                  Rüdiger Wolfrum  
                  Anthony Amos Lucky  
                  James Kateka  
                  Zhiguo Gao  
                  Vladimir Vladimirovich Golitsyn, membres

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs à la délimitation maritime**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs à la délimitation maritime est constituée conformément à l'article 15, paragraphe 1, du Statut. La Chambre connaît des différends relatifs à la délimitation maritime que les parties conviennent de lui soumettre. A la suite de la décision adoptée par le Tribunal le 18 mars 2009, la Chambre se compose de dix juges et sa composition pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président     José Luis Jesus  
MM.            L. Dolliver M. Nelson  
                  P. Chandrasekhara Rao  
                  Joseph Akl  
                  Tafsir Malick Ndiaye  
                  Jean-Pierre Cot  
                  Stanislaw Pawlak  
                  Shunji Yanai  
                  Boualem Bouguetaia,  
                  Jin-Hyun Paik, membres

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou à Mme Johanna van Kisfeld:

Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)